

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 17 janvier 2019

Date de la convocation
11/01/2019

Date d'affichage
11/01/2019

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 19

En exercice : 19

Réf : CM 2019 - 03

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
préfecture de Pontoise
le : 18 JAN. 2019

et publication ou
notification
du : 18 JAN. 2019



Le dix-sept janvier de l'an deux mille dix neuf à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 13 – Josette ALDIAS, Olivier ANTY, Nathalie BAHIL, Monique BERGER, Denis DUBOSQUELLE, Michel ESTRADÉ, Stéphane LACOSTE, Wilfrid MENDES, Yvan MOUGEL, Jean-Noël POUTREL, Corinne RAYER, Francis SARMIENTO, Laurent TASSEIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 3 – Oumou BAH, Rachad LASSOUKPO, Sonia MASCLEZ.

Absents donnant pouvoir : 3 – Pascal BENITEZ à Wilfrid MENDES, Emmanuelle CLAVELLE à Yvan MOUGEL, Mylène LECLERCQ à Josette ALDIAS,

Secrétaire de séance : Nathalie BAHIL

Objet : Motion contre la fermeture du centre hospitalier de Beaumont-sur-Oise

La Ville de Bernes-sur-Oise s'oppose au démantèlement de l'hôpital public de Beaumont-sur-Oise et de St Martin du Tertre.

Après la réorganisation de l'hôpital de Méru qui a conduit à la fermeture de la maternité, puis à la suppression des services, après la volonté de fermeture de l'EPHAD de Méru sauvegardé pour le moment, après la fermeture annoncée de l'unité de Saint Martin du Tertre, l'avenir de l'hôpital de Beaumont sur Oise est menacé.

Le Directeur Général du Groupe hospitalier Nord Val d'Oise, M. Alexandre Aubert, vient d'annoncer la réorganisation des services sur le territoire laissant craindre la fermeture des services de l'Hôpital de Beaumont en commençant par la pédiatrie, les urgences pédiatriques, la réanimation, la néonatalogie, le Service de Rééducation Post Réanimation, service de suite d'hémato-oncologie, et plusieurs lits de médecine.

La suppression de ces services entraînera une dégradation de l'offre de santé pour une population qui connaît déjà de fortes disparités sociales et un recul général de l'offre de soins.

A cela il est annoncé la suppression de 250 à 300 postes sur le territoire du groupe hospitalier !

Le Conseil Municipal :

- Emet toutes réserves quant aux projets de l'ARS sur les réorganisations à venir,
- Souligne les difficultés d'avoir des médecins de ville et de réaliser le retour des spécialistes sur la commune,
- Rappelle que la population Bernoise ne dispose pas toujours des moyens de locomotion permettant le déplacement vers Pontoise,
- Indique qu'il refuse toute diminution du service public de santé de proximité en particulier celle que représentent l'hôpital de Beaumont et l'unité de St Martin du Tertre.
- Signale que la population augmente fortement sur le territoire.

DÉCIDE d'adopter la motion à l'unanimité des voix (M. MOUGEL et Mme CLAVELLE ne prennent pas part au vote).

Fait à Bernes sur Oise, le 18 janvier 2019.

Vu pour extrait certifié conforme au registre



Le Maire,
Jean-Noël POUTREL